

La Culture est votre choix, vous défendre est notre combat.

Le 6 décembre vous êtes appelés à voter pour le référendum de représentativité syndicale. Exprimez-vous et **votez** dès réception de votre matériel, **par voie postale uniquement et avant le 4 décembre** pour que votre vote soit pris en compte.

Cette fois, il vous est demandé de voter pour quatre instances en même temps, par des scrutins séparés : le Comité technique central de l'Inrap, la Commission consultative paritaire de l'Inrap, le Conseil d'administration de l'Inrap et le Comité technique ministériel.

Ces instances sont présentées dans le courrier explicatif joint au matériel de vote. Du vote pour la liste au CT central, découleront les sièges pour le Chsct central. De ce vote, décompté par DIR, sera déduit aussi le nombre de sièges de chaque organisation syndicale dans les 8 CT locaux de l'Inrap.

Vous élirez aussi les représentants siégeant aux instances ministérielles (Comité Technique Ministériel) et CHSCT ministériel. Ces dernières sont importantes puisqu'elles permettent aux syndicats de fonctionner en lui donnant des moyens humains et logistiques en fonctions de leurs résultats, qui vont servir à défendre les agents et leurs intérêts.

Le Snac-FSU : qui sommes-nous ?

Nous sommes des agents, comme vous, travaillant dans les centres archéologiques, en DIR ou au siège.

Les représentants du Snac-FSU militent depuis plus de 30 ans pour une archéologie préventive de service public et se bat au quotidien **pour défendre nos métiers et nos droits**.

Le Snac-FSU est la troisième force syndicale à l'Inrap. Les élus qui vous représentent sont des archéologues, mais aussi des personnels administratifs, tous en prise avec la réalité.

Nous communiquons peu mais nous agissons : nous sommes très vigilants sur tous les problèmes rencontrés par les agents au quotidien.

Pour autant, de nombreux combats restent à mener collectivement, à l'échelon local et national.

Le Snac-FSU s'est toujours profondément investi dans toutes les luttes pour les personnels et l'archéologie (abrogation du CDA, obtention des postes de l'Arep, contre la politique des ratios et des baisses de budget, mouvement pour le service public de l'archéologie, mobilisation récente contre la casse de l'emploi CDI, contre les réorganisations de service vides de sens...). Il a toujours fourni ses contributions aux débats et tenté de faire l'unité dans cet objectif.

Pour le Snac-FSU, ces luttes continueront jusqu'à la mise en place d'un service de l'archéologie entièrement public avec un

financement pérenne adéquat. C'est la seule façon de sortir l'archéologie préventive de l'impasse. Cette solution n'est absolument pas audible par les dirigeants actuels, alors que le système « concurrentiel » montre clairement ses limites.

Dans ce contexte, nous voulons continuer à exprimer notre voix. **Nous la voulons indépendante, attachée à l'équité, au collectif et à la solidarité. Ce n'est que dans l'union que les agents de l'Inrap ont pu obtenir des améliorations, ou éviter de tout perdre.** Nous souhaitons continuer à vous défendre dans tous les aspects de votre vie au travail.

Vos représentants du Snac-FSU se battent pour améliorer l'emploi et les conditions de travail au quotidien.

La loi LCAP est désormais appliquée, mais comme elle n'a pas modifié le cadre concurrentiel, le « système » ne permet pas l'équilibre, même financier, des opérateurs. Le constat est unanime : l'archéologie préventive n'est plus correctement menée. La question de la viabilité « économique » à long terme se pose pour tous les opérateurs archéologiques y compris les services publics de l'archéologie.

Acceptant cet état de fait, la direction de l'Inrap a déployé une politique tout azimut d'économies. Cela s'est soldé par de **gros sacrifices** sur les opérations, dans tous





les services, sur toutes les règles qui conditionnent notre travail. Nos dirigeants ont vendu aux tutelles un « redressement » purement financier sur le dos des agents et de l'archéologie. Mais ils n'y sont pas parvenus. Ils sauvent à peu près la situation budgétaire grâce au bénéfice du Crédit Impôt Recherche (CIR). Le ministère de la Culture a enfin reconnu que **tous les « opérateurs en archéologie préventive » ne sont viables économiquement qu'avec le bénéfice du CIR**, qui est de l'argent public. Ce constat montre bien que le « marché » de l'archéologie préventive est fictif.

Les résultats de ce vote contribueront à donner au Snac-FSU la possibilité de poursuivre son action à votre service. Il nous donnera la capacité de défendre, non seulement les agents, mais aussi notre conception du service public de l'Archéologie et de la Culture.

Vous partagez les mêmes attentes et la même idée du service public. Votez Snac-FSU

Ce que nous revendiquons

Pour faire de l'archéologie... il faut des archéologues...et des services en état de fonctionner

Les années noires sont peut-être derrière nous dans certaines régions. Cependant, la concurrence a repris de la vigueur. Dans le même temps, la direction de l'Inrap ne s'est pas donnée les moyens d'augmenter les équipes sur le terrain à hauteur des besoins ...

Le Snac-FSU se bat contre toutes les attaques qui entendent « dégonfler » la masse salariale pour obéir aux directives de Bercy, qui visent en priorité des agents jugés trop âgés, trop gradés mais sûrement pas trop payés.

Il n'est pas question pour le Snac-FSU de remplacer les agents CDI par des emplois précaires, quelle que soit leur mission. Il s'agirait d'un retour en arrière de plus de 20 ans.

Il combat toute forme de précarisation en s'opposant farouchement à la politique de réduction du nombre d'agents CDI pour retrouver une soit disant souplesse par le recours aux contrats CDD.

Si nos dirigeants affichent la fierté du modèle social de l'Inrap, ils ne peuvent pas dans le même temps avoir comme objectif de réduire le nombre de CDI.

Il est illusoire de penser pouvoir faire une meilleure archéologie si on est moins nombreux. Pour le Snac-FSU, l'Inrap doit mettre en place un dispositif de transmission des savoirs scientifiques et techniques, avec la collaborations des agents les plus expérimentés avant qu'ils ne partent à la retraite. Si l'établissement ne met pas en place une véritable **GEPEEC** (gestion prévisionnelle des emplois des effectifs et des compétences) dans les plus brefs délais, il ne restera un jour plus personne à gérer ni à remplacer. Dans toutes les instances, le Snac-FSU milite pour la reconnaissance des compétences des agents par l'administration.

Il insiste pour que des promotions permettent aux agents d'obtenir le poste qu'ils exercent réellement là où ils l'exercent.

Il revendique une véritable évolution de carrière, pour que cela soit réalisable, les directions doivent informer de manière transparente des futurs besoins de postes et accompagner ceux qui le souhaitent vers l'acquisition des compétences nécessaires

Pour que les agents sous contrats CDD aient de réelles perspectives d'avenir

Le Snac-FSU s'est toujours battu pour la résorption de l'emploi précaire, par l'ouverture de postes. Il continuera à se battre pour que le recours aux emplois en CDD se fasse sans les contournements actuels des droits et des règles élémentaires (frais et temps de transport). Il est fallacieux d'afficher que l'Inrap aura des agents sous CDD locaux pour tous ses chantiers. Il est honteux de leur faire payer le coût de leur mobilisation sur des chantiers aux quatre coins de la France. Il est nécessaire de fidéliser les agents sous CDD, de reconnaître leurs compétences, ... et leur vraie résidence familiale mais aussi de leur donner accès aux formations. En attendant un plan de recrutement...

Pour une reconquête... des conditions de travail décentes

Les archéologues ont-ils perdu le droit de travailler dans des conditions correctes ? Jusque dans les années 2010, nous avons toujours obtenu des décisions recherchant l'amélioration des conditions de travail, malgré l'installation du « cadre concurrentiel ». Ce n'est plus le cas. Sous couvert d'économies ou de respect du contrat de performance, la politique choisie par la direction générale de l'institut induit des reculs conséquents.



La dégradation volontaire des conditions de travail, liées aux décisions de la direction, doit cesser.

Le combat pour des conditions de travail correctes est toujours d'actualité : sur les chantiers, les cantonnements, l'accès aux fluides, doivent être systématiques et adaptés aux équipes, l'outillage n'a pratiquement pas évolué.

Les évolutions technologiques (tablette, SIG, etc) ne peuvent être facteur de progrès réel que si le nombre et la qualité des équipements suivent. Les dotations doivent concerner l'ensemble du territoire

Maillage des centres archéologiques et Responsabilité Sociétale et Environnementale

Le Snac-FSU a toujours demandé un maillage cohérent des centres qui permettrait de diminuer les grands déplacements, favorisant aussi le développement d'équipes locales en collaboration avec les équipes des collectivités territoriales.

Les dirigeants de l'institut ont pris d'autorité une toute autre direction : suppression des petites structures et « fusions de centres » qui consacrent de fait la disparition de certaines implantations qui va forcément léser des agents.

Le Snac-FSU dénonce ces opérations, visant juste à montrer aux tutelles la volonté de faire des économies.

Cet élargissement du maillage sur le territoire national induit la multiplication des déplacements, il est par ailleurs en contradiction avec la démarche « responsabilité sociétale et environnementale » que l'on nous vante pour notre bien.

Pour s'en sortir, il faut renforcer le lien avec des services de l'Etat et des collectivités qui sont grandement malmenés par la refonte territoriale. Ce n'est pas dans l'opposition des acteurs du service public que se trouvera le salut de l'archéologie préventive ou de l'Inrap

Alternance...prévention de l'inaptitude et reclassement

La médecine du travail reconnaît qu'au-delà de 70% de temps passé sur le terrain, apparaissent des pathologies graves sans rapport avec l'âge des agents. La Direction générale a accepté les conclusions de ces études. Le Snac-FSU exige le stricte respect du principe d'alternance pour prévenir des pathologies invalidantes.

Le Snac-FSU s'oppose violemment aux licenciements

pour inaptitude physique qui se sont multipliés récemment.

Il ne cessera de revendiquer un véritable plan de prévention de l'inaptitude, loin de celui acté à l'été 2018 par la direction générale.

Souffrance au travail : beaucoup d'investissement pour un plan d'actions ...en panne et sans moyens affichés

Après un gros investissement des équipes et du référent RPS, le plan d'action Inrap a été acté par la direction, sans le consentement d'une seule organisation syndicale et après le départ du référent RPS. La désillusion est grande sur le sujet. Si il y a quelques points qui peuvent être intéressants, ils peuvent se vider de toute substance sans un déblocage de moyens. Le plan souligne les problèmes de communication, veut inciter les DAST à déléguer, ... Il promet d'améliorer la lisibilité sur la planification.

Le Snac-FSU s'est battu vigoureusement pour des points forts qui limiteraient réellement la souffrance au travail :

- remettre l'archéologie au cœur du dispositif ;
- remettre des moyens humains et techniques, sur les opérations notamment ;
- de vrais changements structurels de l'organisation ;
- de vraies revalorisations salariales et promotions.

Pour une véritable formation pour tous

La formation est un élément fondamental dans un établissement de recherche. La part dévolue aux formations spécifiques aux métiers de l'archéologie n'est pas satisfaisante. Les choix récents de la direction générale de reporter des formations et supprimer le catalogue de l'intranet, vont à l'opposé du droit des agents. Le plan de formation ne peut et ne doit pas être une nouvelle variable d'ajustement budgétaire. L'accès à la formation ne doit pas être limité et sa qualité ne doit pas baisser pour privilégier la rentabilité.

Pour le Snac-FSU il est impératif :

- que lors des premiers contrats, la durée de la période d'essai soit une période de formation permettant de s'initier aux différentes facettes du métier ; pour les agents administratifs comme pour les personnels de terrain ;
- que les archéologues qui souhaitent évoluer dans

leur métier ou se spécialiser puissent être suivis par un « tuteur »

- que l'accès à la formation soit équitable et permette aux techniciens de diversifier leurs activités et d'évoluer dans leur carrière ;
- que soit organisé en interne la transmission des savoirs, par tous moyens (stages, colloques, rencontres...)
- que soit maintenu un dispositif permettant de faciliter les participations aux colloques qui contribuent à notre formation continue.
- que l'évolution professionnelle et la reconnaissance des acquis d'expérience soient pris en compte.

Pour une recherche mieux reconnue et partagée

Veiller à une meilleure politique scientifique de l'établissement, qui intègre tous les agents. Les projets doivent devenir des projets collectifs incluant, pour être efficaces, aussi bien les techniciens, les spécialistes, que les responsables de projet. Ils doivent être attribués avec équité et transparence en fonction des régions et des périodes chronologiques. Les chercheurs sont nombreux à l'Inrap et il faut donc des moyens en conséquence, trop de projets intéressants sont ajournés ou mal dotés, faute de budgets.

Augmenter les moyens de la recherche

La direction de l'Inrap avait atteint son objectif de 10 % des jours/hommes globaux consacrés à la recherche en 2015 et 2016. Le Snac-FSU a toujours soutenu l'Inrap dans cet objectif. Mais depuis 2017, la présidence a fait machine arrière et réduit la voilure. Le Snac-FSU le dénonce, d'autant plus, que l'institut prétend dans le même temps devenir un organisme de recherche, avec la démarche d'évaluation Hcéres.

Les candidats du Snac-FSU sont engagés dans une démarche en faveur du développement d'un véritable service public de l'archéologie.

Nous continuons à revendiquer les moyens nécessaires à la réalisation de nos missions, au maintien d'une politique de recherche dynamique, aux besoins de formation et au respect des conditions de travail.



Dans une situation dégradée, la détermination et la solidarité sont des atouts essentiels



**VOTEZ LE
 6 DECEMBRE
 2018
 VOTEZ
 SNAC-FSU**

Corinne Charamond
 Croissy-Beaubourg CIF

Gregory Vacassy
 Villeneuve-les-Béziers

Nicolas Holzem
 Tours CIF

Sylvie Serre
 St-Cyr-en-Val CIF

Stéphanie Leconte-Goujon
 Passy GE

Christine Cercy
 Villeneuve D'Ascq HdF

Gaelle Robert
 Tours CIF

Sébastien Millet
 Tours CIF

Guillaume Goujon
 Passy GE

Delphine Béranger
 Valence ARA

Valérie Bureau-Léo
 DDCC Siège

Véronique Brunet-Gaston
 Besançon BFC

Sophie Nourissat
 Bron ARA

Francesca Di Napoli
 Tours CIC

David Gucker
 Reims GE

Nariman Hatami
 DSI Siège

Sylvain Badet
 Tours CIF

Pascal Joyeux
 Nice MED

Philippe Blanchard
 Tours CIF

Laurent Duval
 Eguilles MED



SNAC FSU,
 61 Rue de Richelieu
 75002 PARIS.
 01 40 15 51 34.
 snac-fsu@culture.fr
F.S.U